

Contexte

La primauté de l'efficacité énergétique doit passer de la théorie à la pratique

L'efficacité énergétique est l'une des cinq dimensions de l'Union de l'Énergie. Pour souligner le rôle prépondérant de l'efficacité énergétique, l'Union européenne a adopté le principe de **primauté de l'efficacité énergétique (E1st)** dans le cadre du paquet "Énergie propre pour tous". Ce concept consiste à donner la priorité aux actions sur la demande plutôt qu'aux investissements dans les infrastructures énergétiques, en reconnaissant que l'efficacité énergétique peut contribuer à atteindre de **multiples objectifs** et qu'elle est étroitement liée à toutes les dimensions de l'Union de l'énergie.

Dans la pratique, mettre en œuvre la primauté de l'efficacité énergétique représente un **changement de paradigme**. Jusqu'à présent, ce principe a été défini en termes généraux. Les décideurs politiques et les acteurs du domaine ont maintenant besoin de lignes directrices pour que les mots se concrétisent en actions. La mise en œuvre de la primauté de l'efficacité énergétique implique d'adapter les processus de décision avec une **vision globale** : en tenant compte du point de vue de la société, tout comme celle des investisseurs. Cela implique **d'intégrer la primauté de l'efficacité énergétique** dans tous les modèles de systèmes énergétiques, les évaluations d'impact, les décisions de financement et d'infrastructure, et les politiques énergétiques et climatiques

L'UE et ses États membres doivent maintenant prendre des **décisions cruciales en matière d'investissement**. La primauté de l'efficacité énergétique consiste à s'assurer que les occasions de **valoriser les options les plus avantageuses** ne sont pas manquées et que les décisions prises aujourd'hui ne compromettent pas la réalisation des objectifs climatiques à long terme.

enefirst.



Vlasis Oikonomou (vlasis@ieecp.org)
Jean-Sébastien Broc (jsb@ieecp.org)

Suivez-nous et rejoignez la discussion avec le mot-clé **#enefirst**
Visitez le site enefirst.eu et abonnez-vous au bulletin d'Enefirst pour recevoir toutes les informations !

RENDRE OPÉRATIONNEL LE PRINCIPE DE PRIMAUTÉ DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le principe de primauté de l'efficacité énergétique (E1st) n'est pas juste un autre terme pour parler d'efficacité énergétique.

Le principe de *primauté de l'efficacité énergétique* donne une priorité aux actions sur la demande en énergie lorsque celles-ci sont plus profitables à la société que les investissements dans les infrastructures énergétiques pour atteindre les objectifs des politiques liées à l'énergie. C'est un principe de décision qui est appliqué systématiquement à tous les niveaux de la **planification des investissements liés à l'énergie**, et qui est rendu possible par une **équité de traitement** dans la conception des politiques.

La mission d'Enefirst

Notre mission au travers du projet Enefirst est de rendre opérationnel le principe de primauté de l'efficacité énergétique (E1st) dans l'Union Européenne, avec un focus sur les bâtiments et leurs liens avec les systèmes énergétiques.



Ce projet a reçu un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne (convention de subvention n°839509).

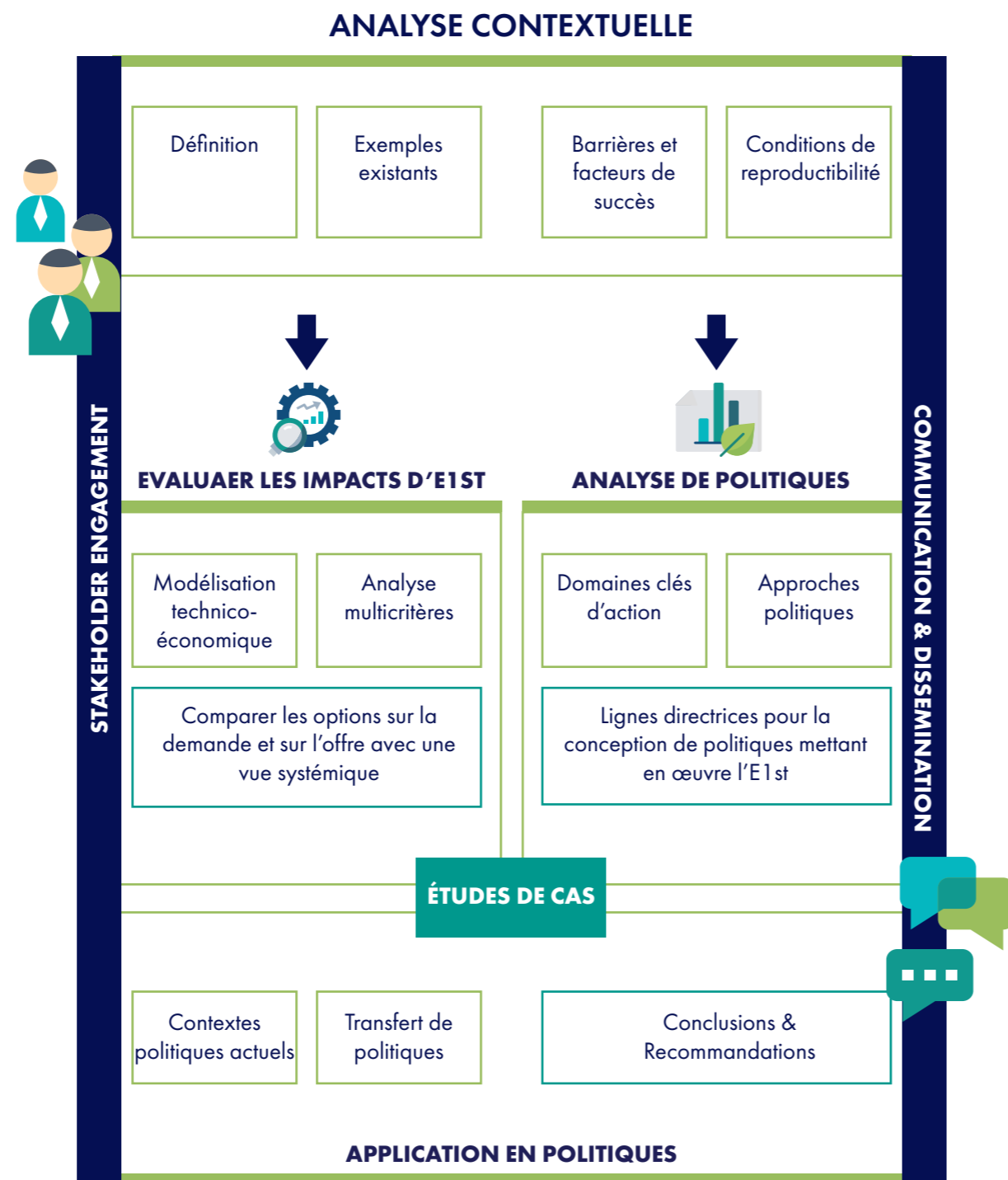


Les objectifs d'Enefirst sont de :

- Définir le principe de primauté de l'efficacité énergétique (E1st) en termes pratiques
- Cartographier la manière dont ce principe a été appliqué au niveau international et dans l'UE
- Évaluer l'intérêt de l'application de la primauté de l'efficacité énergétique dans différents domaines et quantifier les impacts potentiels sur les usages et consommations des bâtiments et les systèmes énergétiques associés
- Développer des propositions de politiques pour la mise en œuvre de la primauté de l'efficacité énergétique dans le secteur des bâtiments dans l'UE

La méthodologie d'Enefirst repose sur trois piliers :

- 01 IDENTIFICATION** des domaines d'actions les plus pertinents où la primauté de l'efficacité énergétique (E1st) peut être appliquée pour obtenir le plus grand impact positif en lien avec les systèmes énergétiques
- 02 APPLICATION** de la primauté de l'efficacité énergétique dans les instruments politiques existants, en évaluant l'applicabilité et la transférabilité des approches existantes à l'international et en quantifiant les impacts associés
- 03 ENGAGEMENT** avec les parties prenantes à appliquer la primauté de l'efficacité énergétique au travers de la conception de nouveaux instruments politiques et de l'analyse de leur application dans des études de cas



Partners

- IEACP – Institute for European Energy and Climate Policy
 - RAP – Regulatory Assistance Project
 - BPIE – Buildings Performance Institute Europe
 - Fraunhofer ISI – Fraunhofer Institute for Systems and Innovation Research
 - TUW – Technical University of Vienna
 - IREES – Institute for Resource Efficiency and Energy Strategies
 - CEU – Central European University
- L'avancement du projet est suivi de près par un conseil consultatif d'experts, garantissant pertinence et qualité scientifique.

